

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **53 (1917)**

Heft 18

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Nutzungsbedingungen

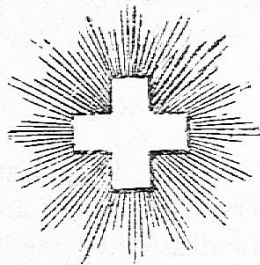
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Communiqué.* — *Chronique vaudoise.* — *Chronique genevoise.* — *Divers.* — PARTIE PRATIQUE : *En classe.* — *Sujets d'examens des classes primaires supérieures, Vaud.* — *Récitation.* — *Rédaction-Composition.* — *L'enseignement expérimental de l'agriculture à l'école primaire.* — *Civisme.* — *Le dessin à l'école primaire.*

COMMUNIQUÉ

Aux membres du corps enseignant primaire du canton de Vaud.

Le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud porte à la connaissance des institutrices et des instituteurs vaudois, par l'intermédiaire de *l'Éducateur*, les communications suivantes :

1^o La Confédération a besoin, pour obtenir le charbon qui entre dans la composition de certaines poudres noires destinées à l'armée, de diverses sortes de bois, notamment des baguettes de bourdaine, de « verne » et de noisetier. Ces baguettes doivent être coupées en pleine sève et dépouillées de leur écorce. Les dimensions exigées sont de 1,5 cm. à 4 cm. de diamètre sur 1,5 m. de longueur. Elles sont payées de 25 à 30 fr. le stère.

Jusqu'au début de la guerre, ces bois nous parvenaient de l'étranger. Nous n'en recevons plus actuellement. Il importe donc que les personnes et les écoles disposant du temps nécessaire et habitant les contrées où les taillis abondent, prêtent leur concours à l'intendance de poudres. *Il va sans dire que l'autorisation des autorités compétentes devra être requise avant de procéder à cette cueillette.*

Le bois préféré est celui de *bourdaine*. Il offre un double avantage du fait que son écorce fraîche est très recherchée et se vend fr. 40 les 100 kg. ; un stère de bois de bourdaine en produit 50 kg. L'écorce des autres bois n'a pas de valeur, mais, par contre, on les trouve plus facilement un peu partout et en assez grande abondance.

Quelques écoles pourraient, en consacrant deux ou trois après-midi du mois de mai à ce travail utile, se procurer des ressources qui leur permettraient d'augmenter leur matériel d'enseignement ou d'enrichir la bibliothèque scolaire. Tous les renseignements nécessaires seront fournis par M. Jaquerod, intendant des poudres, La Vaux s/Aubonne.

2° M. Wilczek, prof. de l'Université de Lausanne, est parvenu à acclimater, dans le jardin alpin de l'Université, des saules arctiques. Il a obtenu un hybride très vigoureux, adapté au climat alpin, possédant des bois qui paraissent de qualité supérieure, convenant parfaitement à la fabrication de la vannerie fine et ordinaire. Il met des boutures de cet hybride et d'autres espèces présentant des qualités techniques diverses, à la disposition des instituteurs habitant les hautes vallées des Alpes et du Jura. En coopérant à l'acclimatation du saule-osier dans les parties les plus élevées de notre pays, les membres du corps enseignant collaboreront à une œuvre qui peut avoir des conséquences sociales heureuses : l'introduction d'une industrie domestique dans des contrées où l'hiver long et rigoureux retient au logis des jeunes gens et des hommes qui auraient les loisirs de se livrer à la confection de la vannerie fine pour laquelle nous sommes tributaires de l'étranger pour une grosse somme. Les instituteurs que cette question intéresse voudront bien s'adresser directement à M. Wilczek.

*Département de l'Instruction publique,
Service de l'enseignement primaire.*

CHRONIQUE VAUDOISE

*** **Jardins scolaires.** — Sur l'initiative et avec l'aide financière de la Ligue contre la tuberculose, la Commune de Lausanne fait cette année un essai intéressant de jardins scolaires. Elle a fait labourer et mettre à la disposition des classes primaires de garçons du degré supérieur une partie des places de Beaulieu et de Milan. Ce terrain est divisé en parcelles de dix mètres carrés chacune. Les élèves admis à ce genre de travail manuel, le plus sain, le plus utile et le plus naturel de tous, reçoivent chacun l'une de ces parcelles. Ce terrain est mis en valeur et cultivé par eux, avec l'aide d'ouvriers de la Commune et sous la direction de M. Dumuid, instituteur, un spécialiste en la matière. Chaque élève disposera en toute propriété, pour sa famille, du produit de son modeste « domaine ».

*** † **Augusta Baud.** Il m'est doux et douloureux à la fois de rappeler le souvenir de ma chère collègue et amie Augusta Baud, décédée à Clarens, le 19 mars dernier, à l'âge de 43 ans. Son éloge est facile à faire, Mlle Baud était parfaite ; mais cela m'est bien pénible de rouvrir la blessure que nous a causée sa mort et surtout de lacérer encore le cœur angoissé de son père, notre doyen M. Baud. Pourtant il sait bien que sa fille a mérité une pensée affectueuse et reconnaissante de nous tous, ses frères et sœurs de la S. P. V. C'est pour eux que j'écris ces lignes : Mlle Baud était si modeste que beaucoup d'entre eux n'ont pas eu le privilège de la connaître. Elle a accompli fidèlement, sans bruit, tout son devoir. Elle succéda à sa mère, en 1906, à la mort de celle-ci, comme maîtresse d'ouvrages à Clarens. Sa carrière pédagogique ne fut pas longue, hélas ! Il y a deux ans, Mlle Baud fut atteinte d'une longue et pénible maladie. Luttant héroïquement contre la mort, elle réussit à la vaincre, du moins elle essaya de s'en persuader, éloignant d'elle toute pensée lugubre. Elle reprit même la direc-

tion de ses classes. Malgré son courage héroïque, sa persévérance sublime, elle s'alita le 10 février dernier et mourut cinq semaines plus tard.

Le mercredi 21 mars, jour gris et triste, la population entière de Clarens l'accompagnait au cimetière où sa dépouille mortelle repose maintenant. Ses collègues ont chanté. MM. Villard, président scolaire de Montreux; Meyer, inspecteur scolaire; Grec, instituteur, président de la section de Vevey de la S. P. V., ont successivement prononcé des paroles émues.

Le souvenir de notre chère Augusta Baud vit au milieu de nous, son exemple nous reste, ses œuvres la suivent et son sourire si bienveillant, si bon, si doux, ne s'effacera jamais de notre mémoire.

W. R.

*** † **Marius Pochon**. Le 26 avril, par une radieuse après-midi de printemps, un long cortège accompagnait au champ du repos la dépouille mortelle de M. Marius Pochon, enlevé à l'affection des siens à l'âge de 52 ans, après quelques mois d'une maladie inexorable.

Marius Pochon débuta dans la carrière le 1^{er} juillet 1884 au charmant village de Buchillon, où il fonctionna 10 ans. Nommé à Vevey en octobre 1894, il y enseigna 4 ans, puis vint à Lausanne, sa ville natale, qu'il aimait passionnément et à laquelle il consacra les 19 dernières années de sa vie.

Au culte, en l'église de Saint-Laurent, M. le pasteur Thélin a entretenu l'auditoire ému de l'au-delà dont M. Pochon lui parla quelquefois; puis, M. Burnier, directeur des écoles de Lausanne, a retracé en paroles éloquentes la carrière si bien remplie du défunt. Il a fait allusion aux qualités du pédagogue plein de cœur, dont la douceur n'excluait pas la fermeté et qui savait si bien se faire aimer des enfants. M. Fankhauser, au nom de la Société pédagogique vaudoise, dont M. Pochon fut toujours un membre dévoué, a adressé en termes excellents un adieu suprême à cet excellent collègue et à cet ami sûr et de bon conseil. Cette impressionnante cérémonie se termina par le chant *Le Repos*, exécuté par la chorale du corps enseignant lausannois.

Au cimetière de Montoie, où reposent déjà nombre de collègues regrettés, Marius Pochon a pris sa place, salué une dernière fois en de vibrants discours par MM. Oscar Rapin, avocat, et Chamorel, aumônier. Le premier, au nom du parti socialiste légalitaire et de ses amis sportifs, a rappelé l'activité féconde exercée par Pochon au sein du Conseil communal de Lausanne, son ardent amour de la patrie et la cordialité des relations qu'il sut toujours garder dans le monde joyeux des chasseurs. « Amour et travail », telle était sa devise. Le second a souligné en termes chaleureux la douceur, l'aménité et la cordialité de celui qui exerça une heureuse influence au sein du Conseil de paroisse de Saint-Laurent la Pontaise.

Enfin, une dernière fois, les voix des collègues lausannois s'unirent pour lui chanter un ultime adieu : « Aimons-nous sur cette terre, — Dût-on parfois en pleurer »...

M. Pochon a beaucoup aimé. Il a aimé ses frères qui perdent en lui leur meilleur conseiller; il a aimé tendrement sa mère vénérée, sa femme et son enfant; il a aimé ses écoliers, l'école et le devoir, sa patrie et ses amis. L'amour a été sa vie. Et c'est parce que son cœur a été ouvert à tous que son souvenir demeurera bien doux. Veuillez la famille affligée agréer l'expression de notre vive sympathie.

OSCAR JAN.

CHRONIQUE GENEVOISE

*** **Union des Instituteurs primaires genevois.** — *Section des Dames.* La séance de mars peut compter parmi les plus vivantes et les plus intéressantes réunions de notre section.

De nombreuses candidatures ont été ratifiées par l'assemblée.

Les principales questions à l'ordre du jour étaient :

1^o *L'enseignement ménager.* Une lettre sera adressée au Département de l'Instruction publique demandant des cours professionnels obligatoires pour les élèves de 14 à 16 ans et pour les classes complémentaires.

2^o *La caisse de prévoyance.* Il est admis, en principe, que la pension de retraite doit être proportionnelle au nombre de versements effectués, et non pas à l'âge, comme c'est le cas avec les statuts actuels. Une liste de quinze noms est dressée, l'assemblée générale de la Caisse de prévoyance devant nommer le lendemain la Commission de revision des statuts.

3^o *Traitement des institutrices.* La très nombreuse assemblée estime que l'augmentation demandée par nos collègues masculins, doit nous être accordée également.

Une commission, nommée dans une précédente séance, continuera à s'occuper de la question, car, au lieu d'augmenter la différence des traitements au profit des messieurs, il serait juste de la supprimer.

4^o *Proposition individuelle* (M^{lle} Spengler). Achat de charbon, en commun. Adoptée à l'unanimité.

CÉCILE V.

*** **Société pédagogique genevoise.** — *Séance du mercredi, 18 avril.* M. Hochstätter présente une intéressante et très vivante communication sur *la méthode intuitive et l'enseignement des mathématiques.* Ses remarques, dit-il, concernent plus spécialement l'enseignement secondaire. Il oppose la méthode intuitive, ou socratique, à la méthode dogmatique, scolastique, qui, sauf quelques heureuses exceptions, règne encore en maîtresse. Tout le monde est d'accord pour admettre, lorsqu'il s'agit de l'enfant, que l'enseignement doit avoir pour but de faire travailler l'esprit de l'élève, de lui faire découvrir par lui-même les vérités qu'on veut lui inculquer. Mais on abandonne complètement cette méthode lorsqu'il s'agit de l'adolescent, et, en particulier, dans l'enseignement des mathématiques. C'est à tort. Les mathématiques peuvent aussi faire l'objet de recherches personnelles de la part de l'élève, et peuvent être présentées de façon intuitive. M. Hochstätter nous fait voir comment, avec l'aide d'un petit bloc de plastiline et des aiguilles à tricoter, on peut reproduire dans l'espace des figures dont souvent l'élève ne saisit pas les propriétés à cause des déformations de la perspective. Même l'algèbre peut bénéficier de la méthode intuitive. Ainsi, pour faire comprendre aux débutants en algèbre ce que c'est qu'une équation, on la comparera à une balance dont l'équilibre ne change pas si l'on ajoute ou soustrait de part et d'autre des poids égaux. — D'une façon générale, il faudrait insister davantage sur la découverte des propriétés d'une figure que sur la mémorisation des théorèmes. Nos élèves ont l'esprit trop occupé à *retenir* pour faire ces efforts de *découverte*. On ne stimule pas assez leur curiosité et leur intérêt en

leur montrant l'utilité des mathématiques, et leurs applications possibles. On leur fait apprendre des théorèmes et des formules sans qu'ils sachent pourquoi. Et M. Hochstätter défend cette idée développée par notre président dans sa *Psychologie de l'enfant*, qu'une leçon ne doit pas être autre chose qu'une réponse. — Enfin, cet exercice de découverte nécessitant de la part de l'élève un exposé oral ou écrit, l'enseignement de la géométrie deviendrait en même temps un exercice de français et de précision de style. Mais, pour arriver à réaliser tous ces gains, il faudrait commencer par diminuer les programmes de mathématiques, dont l'encombrement oblige à la superficialité au détriment de la profondeur.

Ce brillant exposé a été suivi d'un échange de vues auquel ont pris part MM. Baatard et Bovet, qui, tout en se déclarant d'accord sur le fond avec l'orateur, ont montré qu'il convenait de bien distinguer de l'*intuition sensible*, dont l'exagération en mathématiques pourrait avoir des inconvénients, en n'entraînant pas à l'abstraction, la *méthode de redécouverte* et d'*induction*, qu'il serait évidemment indispensable de pratiquer.

La prochaine séance aura lieu le mercredi 16 mai; M. Frank Grandjean, professeur au Collège, auteur d'un ouvrage excellent sur la philosophie bergsonienne, présentera une *Esquisse d'une Pédagogie fondée sur le bergsonisme*. On ne s'ennuiera pas!

Institut J.-J. Rousseau.

Le grand succès obtenu l'année dernière par notre *cours de vacances* nous a décidés à en organiser un nouveau. Il aura lieu du 16 au 31 juillet 1917, et sera spécialement consacré à la *psychologie de l'enfant* et à *l'étude des langues*. Le programme est conçu de façon à intéresser les instituteurs des cantons romands aussi bien que leurs collègues de la Suisse allemande et italienne. Le cours de l'an passé avait été une jolie occasion de rapprochement entre Confédérés.

L'étude centrale du cours est celle des rapports entre les tendances affectives de l'esprit et les opérations de l'intelligence. De là deux séries de leçons de psychologie qui porteront sur les procédés de l'*intelligence de l'enfant* (M. Claparède) et sur *sa vie affective* (M. Bovet) et deux enseignements d'ordre linguistique sur *les formes illogiques de la pensée* (M. Bally) et sur *le mot*, ses fonctions, sa définition (M. Sechehaye)

A côté de ces cours théoriques et de conférences à titres très variés, des cours pratiques facultatifs sur des sujets divers (*analyse grammaticale, stylistique, prononciation, composition, technique psychologique*) par MM. Sechehaye, Bally, Ronjat, Ed. Vittoz, etc., permettront à chacun d'utiliser d'une façon plus directe en vue de son enseignement les idées qui lui tiennent surtout à cœur.

Tout permet d'espérer que ce cours recevra un aussi bon accueil que celui de l'an dernier.

P. B.

DIVERS

*** **Tessin.** — Ensuite du mouvement général des instituteurs primaires, d'une part, et des conditions générales économiques, d'autre part, le Grand Conseil a voté un décret accordant au corps enseignant des gratifications destinées à faciliter la vie devenue fort chère, ici comme ailleurs.

Le Conseil d'Etat avait proposé une gratification unique de fr. 200,— pour les maîtres et de fr. 100,— pour les institutrices, mais la Commission de gestion a présenté un autre projet qui a rencontré la faveur du Parlement cantonal. En voici les chiffres :

1. *Pour les instituteurs et les inspecteurs :*

- a) Traitements inférieurs à fr. 1500 :
Mariés fr. 200 ; non mariés fr. 100.
- b) Traitements de fr. 1500 à fr. 2500 :
Mariés fr. 180 ; non mariés fr. 90.
- c) Traitements de fr. 2500 à fr. 3500 :
Mariés fr. 150 ; non mariés fr. 75.

2. *Institutrices et inspectrice des jardins d'enfants :*

- a) Traitements inférieurs à fr. 1500 :
Mariées fr. 120 ; non mariées fr. 80.
- b) Traitements de fr. 1500 à fr. 2500 :
Mariées fr. 100 ; non mariées fr. 60.

Morale : Mariez-vous !...

M. S.

PARTIE PRATIQUE

EN CLASSE

Les 10 commandements du bon écolier.

1. Tu n'oublieras pas.
2. Tu arriveras à l'heure fixée en classe.
3. Tu seras propre sur ta personne et dans tous tes travaux.
4. Tu respecteras la propriété d'autrui et soigneras le matériel scolaire qui t'est confié.
5. Tu ne prononceras jamais de propos grossiers.
6. Tu ne mentiras pas.
7. Tu ne te querelleras pas avec tes camarades.
8. Tu ne babilleras pas pendant le temps consacré au travail.
9. Tu obéiras immédiatement à ton maître.
10. Tu étudieras consciencieusement tes leçons et prépareras soigneusement tes devoirs.

VAUD. — CLASSES PRIMAIRES SUPÉRIEURES

Examens de 1917.

Voici les épreuves données aux élèves sortant des classes primaires supérieures — épreuves obligatoires pour ceux qui désiraient obtenir le *Certificat d'études*.

DICTÉE : A la campagne.

Quand on a dépassé la ville et son faubourg industriel, on se trouve en plein pays rustique ; on traverse de vrais villages, dont les maisons semblent jaillies naturellement de la terre qui les porte ; maisons dont les larges auvents abritent

tout un appareil rural de basses-cours, de chars, d'outils aratoires, de fumiers, de machines agricoles; maisons attenant à des granges, dont les larges portes rouges cintrées s'ouvrent pour les dernières charges de foin de la saison.

Partout dans les champs, les paysans sont au travail. Le sol fertile est remarquablement bien cultivé par une race intelligente, laborieuse et forte, dont les hommes sont de haute taille, droits et solides et les femmes souvent d'une robuste et fière beauté. En ces premières journées d'automne, cette campagne, dont les lignes sont affermies par les rangées de peupliers plantées au bord des routes, s'ennoblit encore des images du travail de la terre, tableaux pleins de grandeur et de simplicité qui font songer aux gravures sur bois des vieux almanachs. Courbées sur un sillon, trois femmes répètent le geste admirable des glaneuses; au haut d'une colline un laboureur, avec la majesté d'un bas-relief antique, se profile sur l'horizon, conduisant sa charrue, attelée d'un cheval et d'une vache; au flanc d'un coteau, balançant son bras au rythme de sa marche, un semeur jette son grain sur les emblavures. Spectacles éternels et visions fécondes en enseignements, car elles nous rappellent que le paysan est le véritable support des nations et qu'il incarne les plus hautes vertus de la race.

SUJETS DE COMPOSITION.

1. A la table de famille. — 2. Une vieille cheminée. — 3. Un voyageur sans billet. — 4. Un pour tous, tous pour un.

ARITHMÉTIQUE.

1. De combien de jours faut-il avancer le paiement d'une somme de fr. 4300 (3600) pour n'avoir à livrer que fr. 4267,75 (3532,50)? Escompte 6 (7,5) %/o. Année commerciale. — R. : 45 jours (90 j.)

2. Une personne possède 14 (10) obligations dont chacune lui rapporte annuellement fr. 10,80 (22,40). Elle les vend au cours de fr. 396 (462,25). Avec le produit de cette vente, elle achète fr. 189 (215) de rente 3 (5) %/o. On demande : 1^o le cours de la rente; 2^o de combien son revenu annuel se trouve augmenté ou diminué. — R. : fr. 88; augmentation de fr. 37,80 (diminution de fr. 9.)

3 G. Un poids en fonte de 5 (2) kg. a la forme d'un tronc de pyramide hexagonale de 9 (5,4) cm. de hauteur. La grande base mesure 95,4 (64,5) cm² et la petite base 63 (47) cm². A sa partie inférieure ce tronc de pyramide porte une cavité cylindrique de 90,2 (39,7) cm³ qui recevra l'appoint de plomb destiné à parfaire le poids. De combien de grammes sera cet appoint? Densité de la fonte 7,2. — R. : 554 g. (128 g.)

N. B. A titre exceptionnel, et pour ceux qui n'auraient appris à calculer que le volume approximatif du tronc de pyramide, nous rappelons la formule exacte $V = \frac{1}{3} H (B + b + \sqrt{B \times b})$.

3 F. Une marchande a 270 (175) m. de dentelle qu'elle a payée fr. 2,65 (2,40) le m. Elle en revend d'abord 150 (120) m. avec un bénéfice de 18 (15) %/o sur le prix d'achat, mais elle cède le reste à perte. L'opération terminée laisse néanmoins un bénéfice de fr. 27,15 (18,45). On demande quel était le prix du m. dans la 2^e vente. — R. : fr. 2,28 (fr. 1,95).

COMPTABILITÉ.

Compte courant.

Dresser le compte courant de M. Charles chez Rouge & Cie, banquiers, en l'arrêtant au 31 décembre. Taux 3 %. Commission $\frac{1}{5}$ % sur le crédit.

Jun 30 : solde en faveur de M. Charles, fr. 560,80. Le 16 juillet, il prélève fr. 300. Le 23, il remet à M. Chenaux un chèque de fr. 75 sur son banquier. Le 3 août, il verse fr. 500 et, le 15, il reçoit une remise de 9 £ 10 sh. sur Londres, au 1^{er} septembre, au cours de fr. 23,50. Le 12 septembre, il prélève fr. 300 et, le 25, il remet un effet de fr. 450 sur Bâle, valeur 7 octobre. Le 17 octobre, il remet à son vigneron Guex un chèque de fr. 365 sur son banquier. Ce chèque a été encaissé le 19. Le 7 novembre, il prélève fr. 200 et, le 2 décembre, il remet un effet de fr. 500, valeur 7 février.

Les versements portent intérêt dès le lendemain. Les effets ont valeur à l'échéance. — R. : Solde créditeur : fr. 547,68.

ALLEMAND.

(Les phrases allemandes serviront de dictée pour être modifiées ensuite
— suivant les indications données.)

1. a) *Employez dans des phrases les degrés de comparaison de jung, gern, viel, reich, wenig, kalt.*
b) *Déclinez avec un adjectif au superlatif : Haus, Schaf, Nacht, Woche, Winter, Weg, Tiere, Länder.*
2. a) *Mettez à l'imparfait, au passé indéfini et au futur simple les phrases suivantes : der Vogel singt auf dem Baume; dieser Weg führt nach der Schule; er schreibt mir einen Brief; dieser Mann studiert in Bern; wir geben ihm eine Uhr.*
b) *Mettez au passif présent et imparfait : Man verfertigt den Tisch aus Holz; die Lehrer loben den guten Schüler; das kleine Kind trinkt viel Milch; der Bauernknabe pflückt Aepfel; wir schneiden das Papier mit einer Schere.*
3. *Complétez : wir heizen, weil...; die Feder ist eine Schulsache, die...; wenn der Frühling kommt...; die Küche ist ein Raum, in...; die Tanne ist ein Baum, der...; wisst ihr, wo...; die Kreide ist eine Schulsache, mit...; hörst du, dass...; der Bauer ist zufrieden, wenn...; die Rose ist eine Blume, welche...; der Schuster ist ein Mann, welcher...; sage mir, ob...*
4. *Répondez à ces questions : Wann frühstücken wir? wann ziehen wir leichte Kleider an? wann fängt der Herbst an? wann habt ihr Ferien? Warum hast du den Sonntag gern? warum gehen wir spazieren? warum ist der Hund nützlich? Wozu hast du farbige Bleistifte? wozu braucht der Bauer die Pferde? Was gehört zu einem Gedeck? was willst du tun? Welcher Tag war gestern? ist heute? morgen? Was ist der Grossvater? die Tante? die Cousine? Wo wohnen wir? die Deutschen? die Neger?*

Den wievielten haben wir heute? Wie oft habt ihr deutsch in der Woche? Aus welchen Personen besteht eure Familie? Was esst ihr lieber als Suppe?

5. *Employez, dans des phrases, les mots suivants* : früh, aufstehen, anziehen, sterben, fehlen, nördlich, westlich, hungrig, Wanduhr, Strohhut, Schweiz, Hahn, Werktag, Sommer, Mitternacht, elektrisch, einfach, tief, vielleicht, bequem.
6. *Sujets de rédaction* : die Familie; die Wohnung; das Jahr.

Communiqué par F. MEYER.

RÉCITATION

Le mois de mai.

Mai revient; tout brille aux cieux,

Tout chante sur la terre.

Dans les prés, l'agneau joyeux

Bondit près de sa mère.

L'eau coule bleue et claire;

Tout chante sur la terre.

Mois de mai, mois de mai,

Tu nous rends le cœur bien gai. MAURICE BOUCHOR.

NOTES : Le mois de mai est le plus joli mois de l'année. C'est en effet le mois des fleurs et de la verdure fraîche et brillante, le mois des oiseaux et des nids. Au mois de mai, tout le monde a le cœur content et les enfants sont joyeux de pouvoir courir en plein air sans craindre le froid.

L'oiseau.

Notre espiègle aux yeux clairs, rieur, mais point méchant,

Tient l'oiseau dont le gai plumage et le doux chant

Excitaient si fort son envie.

Qu'est-ce donc, à présent, qui le trouble en secret?

Dans ses regards son âme ingénue apparaît,

Effrayée autant que ravie.

Le captif, bien serré, ne s'envolera pas.

L'enfant l'aime, pourtant. Il lui parle tout bas;

Il le contemple avec tendresse.

Que les yeux noirs sont vifs, et le joli bec fin!

La tête est ronde, brusque et folle, exquise enfin.

La voyez-vous qui se redresse?

Le flexible gosier du chanteur est muet,

Lorsqu'il ne s'en échappe un appel inquiet.

Où sont les roulades joyeuses?

L'enfant, la joue en feu, caresse l'oiselet.

Que la douce tiédeur du petit corps lui plaît!

Comme les plumes sont soyeuses!

Mais celui qui riait tressaille : il a tremblé
De sentir sous ses doigts battre un cœur affolé,
« Tu vois bien, dit-il, que l'on joue ! »
Il tâche de calmer l'oiseau par un baiser.
Il ne sait que lui dire et ne peut l'apaiser :
Des larmes roulent sur sa joue.

« Ah ! pauvre petit cœur, dit-il, comme tu bats ! »
Dans sa pitié naïve il ne s'aperçoit pas
Que follement le sien palpite.
« S'il allait étouffer ? S'il mourait dans ma main ? »
Le petit cœur d'oiseau, le petit cœur humain,
C'est à qui battra le plus vite.

« Tu souffres ? dit l'enfant, qui desserre les doigts.
Dussé-je désormais n'entendre plus ta voix,
Va, cher mignon, ouvre tes ailes ! »
Plus de captif. L'oiseau s'envole et disparaît.
Sans doute il est allé, dans la verte forêt,
Voir les tendres feuilles nouvelles.

Tandis qu'il est heureux, l'autre, le cœur serré,
Songe aux yeux noirs si vifs, au plumage doré,
Surtout à la chanson qu'il aime.
Jamais il n'oubliera son fugitif ami...
Mais il rêve ? Non pas : il n'est point endormi.
C'est bien l'oiseau, le sien, le même !

Le voilà qui descend vers l'enfant ébloui.
Librement il s'approche ; il chante autour de lui ;
Sur sa main tremblante il se pose.
L'enfant laisserait fuir un siècle en l'écoutant.
Son visage rieur, qui fut sombre un instant,
S'épanouit comme la rose.

MAURICE BOUCHOR.

RÉDACTION — COMPOSITION

DESCRIPTIONS.

a) *Degré moyen.*

4. Un cahier neuf.

SOMMAIRE : Louis a reçu un cahier neuf. — Ce qu'il voit. — Ce qu'il sent.
— Ce qu'il fait.

SUJET TRAITÉ : Louis vient de recevoir un cahier neuf. Il est bien content. Il regarde la belle couverture bleue. Il passe la main sur les pages blanches, bien lissées, bien propres. Il l'approche de son nez : il sent l'odeur du papier tout frais. Sur la couverture, il inscrit son nom, son prénom. Puis, il enveloppe son cahier dans une couverture de papier gris.

5. Mon nouveau livre de lecture.

SOMMAIRE : Mon nouveau livre. — La couverture. — L'intérieur. — Les histoires. — Je veux le couvrir et en prendre soin.

SUJET TRAITÉ : Quel bonheur ! j'ai un nouveau livre de lecture, un livre tout flambant neuf, avec une jolie couverture bleue. Il a vraiment bon aspect, mon livre. Regardez et vous verrez que sur la couverture se trouvent le titre du livre, le nom de l'auteur et le nom de l'éditeur. Mais un livre ne comprend pas que la couverture. L'important est à l'intérieur. Ouvrez-le, et vous verrez le titre des jolies histoires qui y sont imprimées.

Mon livre est neuf et j'en aurai bien soin ; j'y mettrai une couverture. Il restera toujours propre et aussi beau que vous le voyez en ce moment.

6. Mon couteau de poche.

SOMMAIRE : Couteau pliant. — Manche. — Lame. — A quoi il me sert. — Où je le mets. — Précautions à prendre.

7. Ma maison.

SOMMAIRE : Faites la description de la maison que vous habitez. — Situation ; exposition. — Dimensions : longueur approximative, largeur, hauteur ; nombre d'étages. — Divisions de la maison : Appartements : rez-de-chaussée, étages, caves, galetas, (grange, écurie, étable, remise, etc.)

b) *Degré supérieur.*

4. Mon cahier de devoirs mensuels.

SOMMAIRE : Vous possédez à l'école un cahier de devoirs mensuels. Décrivez-le : Sa grosseur (nombre de pages). — La couverture ; sa couleur ; ce qu'on y lit. — Le cahier ouvert : son aspect ; indications et devoirs qu'il présente ; les fautes soulignées ; les exercices que vous préférez ; ceux que vous n'aimez pas ; notes. — Etes-vous satisfait de vous-même quand vous feuillotez votre cahier ? — Comment vous désirez remplir les pages encore blanches.

SUJET TRAITÉ : Mon cahier est assez gros ; il compte exactement cent pages. Il est enveloppé d'une couverture bleue sur laquelle on lit : Ecoles primaires du canton de Vaud, puis mon nom et mon prénom et différents renseignements.

Ouvrons-le. Il n'a pas trop mauvais aspect, car j'ai soin de le tenir propre. On n'y voit aucune tache et ses feuillets ne sont pas roulés dans les coins. Les devoirs s'y succèdent à partir du 21 mai 1912 : Exercices de vocabulaire et d'arithmétique, copies, conjugaisons, compositions françaises, pages d'écriture, problèmes, petits comptes, croquis de géographie, résumés divers, dictées. Trop souvent, celles-ci sont émaillées de nombreux traits rouges qui soulignent mes fautes. Et pourtant, j'aime bien faire une dictée : c'est mon exercice préféré, avec les problèmes que je réussis le plus souvent. J'aime beaucoup moins les devoirs de composition française, pour lesquels j'obtiens des notes très faibles. Bonnes ou mauvaises, toutes ces notes sont inscrites en marge de mon cahier. Quand je le feuillette, je m'arrête avec complaisance sur les *très bien* qu'on y rencontre trop

rarement; je ne suis point satisfait des *passable* ou des *assez satisfaisant* qui y reviennent de temps à autre. Je ne serai vraiment content de moi que si toutes les mauvaises notes disparaissent des pages qui me restent encore à remplir.

5. Un bouquet champêtre.

SOMMAIRE : Vous êtes allé vous promener dimanche dernier et vous avez rapporté à votre mère un gros bouquet de fleurs champêtres. — Comment l'avez-vous composé? — Assemblage des fleurs, nuances. — Conservation du bouquet.

SUJET TRAITÉ : Il faisait si beau dimanche dernier que mon père m'emmena avec lui faire une longue promenade à la campagne. Malheureusement, maman était retenue à la maison, aussi j'avais pris la résolution de lui rapporter le plus joli bouquet que je pourrais confectionner. Au mois de mai, les fleurs ne manquent pas, au bord du bois, près du ruisseau ou à travers la prairie. En effet, à peine étions-nous sortis du village que je sautai de joie en voyant le gazon tout parsemé d'étoiles blanches et jaunes : c'étaient des pâquerettes et des boutons d'or, que j'assemblai en cueillant les tiges les plus longues que je pus. Plus loin, en entrant sous bois, je trouvai quantité de jacinthes sauvages. Vous pouvez vous imaginer comme leur couleur mauve allait bien avec la belle couleur dorée de mes boutons d'or. Je rapportai mon bouquet avec précaution et je l'offris à ma bonne mère qui fut très contente de voir que j'avais pensé à elle. Aujourd'hui mon bouquet, encore frais, est dans un joli vase sur la cheminée. Tous les jours, je change l'eau, et tous les soirs je le place près de la fenêtre ouverte.

6. Le lever du soleil.

SOMMAIRE : Vous avez sans doute vu lever le soleil dans cette saison. Décrivez ce spectacle, et dites quels sentiments il vous inspire quand vous en êtes témoin. (Ne décrivez pas un lever de soleil quelconque, mais un lever que vous aurez réellement vu, derrière les collines que vous connaissez, sur les villages dont vous savez le nom.) — Avant l'arrivée du soleil; campagne dans l'ombre; tout est sans couleur; il fait froid. — Lueur rose à l'orient. — Le ciel étincelle; tout s'éclaircit. — L'astre du jour semble apporter la vie et la résurrection : les oiseaux; les coqs; la ferme. — L'admiration, le ravissement. — Beauté de la nature, joyeuse, vivante, pleine d'espérance.

7. Une belle soirée de printemps.

SOMMAIRE : Décrivez une belle soirée de printemps en précisant, autant que possible, par des détails choisis dans vos observations personnelles. (Remarquez que l'on fait appel à vos *observations personnelles*. Faites donc votre possible pour indiquer exactement ce que vous voyez, ce que vous entendez, ce que vous ressentez en une belle soirée de mai.)

PENSÉE

La rectitude du jugement trace pour l'honnête homme une ligne droite sur laquelle se meuvent sans effort la fermeté de la pensée et la correction de la vie.
— MAXIME DU CAMP.

L'ENSEIGNEMENT EXPÉRIMENTAL DE L'AGRICULTURE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

(Suite ¹)

Le jardin potager.

a) Remarquer que si, dans les champs, les plantes sont généralement obligées de subir l'action des agents atmosphériques (pluie, sécheresse, vent, gelée...), celle des animaux nuisibles (petits rongeurs, corbeaux, limaces, insectes...) et des parasites végétaux, dans les jardins, au contraire, l'homme s'efforce, à tout instant, de réaliser des conditions favorables à leur culture, et de lutter contre les influences nuisibles.

b) Visiter un jardin bien établi et bien tenu, en sollicitant du jardinier toutes les indications nécessaires à l'observation des faits et à leur compréhension.

Noter que le jardin est abrité contre les vents froids du nord, orienté de façon à recevoir les rayons du soleil pendant la plus grande partie de la journée, et que les arrosages y sont possibles — le soleil et l'eau étant les collaborateurs indispensables du jardinier.

Remarquer que la terre est de bonne qualité — ni trop légère, ni trop argileuse — bien fumée, et que son épaisseur est assez grande pour que les racines des plantes puissent librement se développer ; que le terrain est divisé en « carrés » séparés par des allées, ce qui facilite la variété des cultures et les divers travaux du jardinier.

c) Assister, au printemps, à la préparation du sol (fumure et bêchage), puis aux semis et aux plantations, qui se font en lignes — pour que les binages et l'arrachage des mauvaises herbes soient plus faciles et plus rapides.

d) Se rendre compte des précautions prises pour les arrosages, qui doivent maintenir le sol constamment humide : si l'eau provient d'un puits, il faut la laisser quelque temps dans un bassin, avant de l'employer, pour qu'elle s'y réchauffe : elle ne doit pas avoir une température trop différente de celle du sol.

e) Noter que le terrain ne reste jamais improductif : dès qu'une récolte est enlevée, on commence immédiatement une autre culture dans le carré libéré, en appliquant le principe des assolements.

f) Examiner la disposition des châssis, des couches, des serres... Assister à la confection d'une couche : tas de fumier frais de 30 à 40 cm. d'épaisseur, recouvert d'un lit de terreau sur lequel on fait les semis. La chaleur produite par la fermentation du fumier hâte la germination et le développement des plantes.

Se rendre compte du rôle du vitrage : il laisse entrer la chaleur solaire (chaleur lumineuse) et ne la laisse pas sortir, alors qu'elle est devenue chaleur obscure.

¹ Voir l'*Educateur* Nos 4, 12, 14 et 16.

g) Remarquer que les plantes utilisées par l'homme pour son alimentation font généralement d'abondantes réserves nutritives, et que ces plantes peuvent être ainsi classées d'après la région où ces réserves s'accumulent :

- 1^o Feuilles : oseille, épinard, poireau.
- 2^o Jeunes tiges : asperge.
- 3^o Tiges souterraines (tubercules) : pommes de terre.
- 4^o Bourgeon terminal : chou pommé.
- 5^o Bourgeons latéraux : chou de Bruxelles.
- 6^o Racines : radis, carotte, salsifis.
- 7^o Jeunes fleurs : chou-fleur, artichaut.
- 8^o Fruits : potiron, melon, tomate, poirier, pommier...
- 9^o Graines : haricot, pois.

h) Etudier particulièrement quelques plantes potagères : le chou (voir l'*Educateur*, 24 avril 1915), le poireau (voir l'*Educateur*, 3 avril 1915), la pomme de terre (voir l'*Educateur*, 1^{er} mai 1915), la carotte, l'asperge, l'artichaut, le pois, etc.

i) *La carotte*. Noter que cette plante développe, la première année, sa racine et un bouquet de feuilles, que la racine devient charnue en accumulant des réserves nutritives — formées en majeure partie de sucre — que, la seconde année, la plante pousse une longue tige, fleurit et fructifie, en consommant les réserves de la racine — qui alors n'est plus comestible : la carotte, plante bisannuelle, n'est alimentaire que la première année.

j) *L'asperge*. Remarquer que la partie comestible de l'asperge est constituée par les jeunes tissus de la partie supérieure de la tige en voie de développement : tissus cellulaires, tendres, formant le bourgeon terminal et les bourgeons latéraux voisins.

k) *L'artichaut*. Comparer un jeune artichaut, puis un artichaut complètement développé, et constater que ce légume est une inflorescence — un « capitule » — qu'on mange lorsque les fleurs (le foin) sont encore en bouton : les réserves nutritives sont accumulées dans le réceptacle du capitule et dans la gaine des bractées.

l) *Le pois*. Observer les caractères botaniques — particulièrement intéressants — de cette plante, qui est adaptée à la vie grimpante par la transformation des folioles en vrilles, et à la vie dans un sol dépourvu d'engrais azotés, grâce aux « nodosités » bactériennes développées sur les racines.

Fin de la Botanique agricole.

P. CHAUVET.

N. B. Les articles qui suivront seront consacrés à la Zoologie agricole.

CIVISME

L'obéissance aux lois.

Il y a dans chaque pays des lois qui sont imposées à tous parce qu'elles ont pour objet la sécurité et l'intérêt de tous. Ces lois, on est tenu d'y obéir. Ceux qui les violent tombent d'ailleurs sous le coup de punitions infligées par les tribunaux. Mais un bon citoyen ne se conforme pas à la loi par la seule crainte du châtement. Il lui obéit par respect et par patriotisme.

La loi est d'autant plus respectable, dans des pays libres, qu'elle y est discutée, votée par des assemblées élues. Là où règne, comme chez nous, le suffrage universel, chaque citoyen doit se dire qu'il contribue indirectement, et pour sa part, à l'élaboration de la loi. En lui obéissant, c'est donc, dans une certaine mesure, à lui-même qu'il obéit. — CARRAU.

QUESTIONS : Quelles assemblées font les lois pour la Suisse ? Pour un canton ? Comment s'appellent ces assemblées ? De quoi sont-elles composées ? Comment sont nommés les députés ? Comment les citoyens peuvent-ils contribuer à faire les lois ? (Choix de leurs représentants, initiative, referendum, acceptation ou rejet des lois qui leur sont soumises.)

LE DESSIN A L'ECOLE PRIMAIRE

Degré supérieur.

Il est de règle, quand on veut mettre un cercle en perspective, de l'inscrire dans un carré ; le tracé un peu long permet de faire une démonstration parfaitement concluante de la déformation de ce cercle. Cependant, dans le dessin d'après nature, il suffit de chercher le rapport entre les diamètres A, B et C, D figure I et de joindre ces points par une courbe régulière, en remarquant cependant que le cercle O est placé plus haut que le milieu si le cercle est au-dessous de l'œil est plus bas s'il est au-dessus de l'horizon ; voir *Guide méthodique*, pages 106, 107, et suivantes

Différents moyens se présentent à nous pour mettre un cercle en perspective, ainsi, à part les exemples du Guide, on peut utiliser le tracé figure 2 de notre planche.

1° Placer l'horizon.

2° Déterminer A, B largeur du carré dont les côtés fuient au point principal ou point de vue.

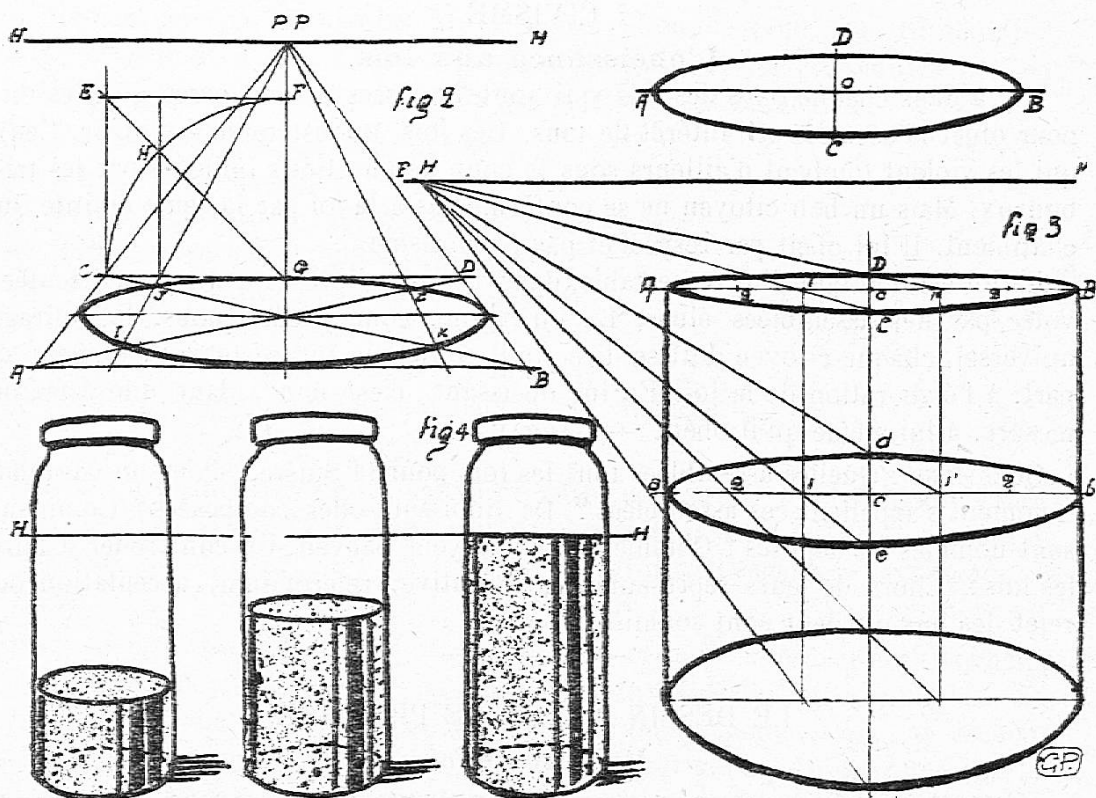
3° Déterminer à vue les profondeurs C, D. Nous savons que la diagonale A, D prolongée irait au point de distance sur l'h. à $2\frac{1}{2}$ ou 3 fois la largeur A, B.

4° Relever au-dessus de C, G le $\frac{1}{4}$ du plan du carré pour déterminer le point H qui, mis en perspective, donne les points I, J, L et K.

5° Faire passer par ces points la courbe, perspective du cercle.

Quand deux cercles sont placés à des hauteurs différentes, les élèves ont souvent la tendance de faire le cercle le plus éloigné de l'horizon plus aplati que l'autre. Il est très facile de leur donner la preuve de contraire en faisant devant eux le tracé suivant figure 3.

1° Nous supposons le spectateur placé absolument en face du modèle ; le pro-



longement de l'axe vertical aboutirait au point principal, la ligne A, B est donc parallèle à l'H.

Pour déterminer les points C et D, il faut diviser le rayon en trois parties, puis chercher sur l'horizon un point de fuite en reportant à droite ou à gauche du milieu une longueur égale au diamètre A, B. — Ce point de fuite devient le point de distance réduit d'un tiers.

2^o De ce point de fuite on trace une ligne passant par le point I qui prolongée jusqu'à l'axe vertical donne le point C qui est en avant, et du point 3 une autre ligne allant au point de fuite déterminant le point D en arrière.

En joignant A, D, B, C, on aura la perspective du cercle.

3^o Pour tracer un 2^{me} ou un 3^{me} cercle, on fera exactement les mêmes constructions.

Il ne faut cependant pas perdre de vue que l'observation doit jouer le principal rôle dans le dessin et que, si les exemples donnés plus haut sont utiles aux élèves, il ne faudra pas s'en tenir là, mais faire beaucoup d'exercices pratiques, afin de développer davantage les facultés d'observation ; exemple figure 4 : Trois bocal ou bouteilles sont placés de façon que l'horizon passe à une certaine hauteur, au $\frac{2}{3}$ par exemple.

Dans le 1^{er}, il y a un liquide coloré montant jusqu'au $\frac{1}{3}$, dans le 2^{me}, le liquide monte jusqu'à la moitié, et dans le 3^{me} jusqu'à l'h. ; les élèves peuvent ainsi se rendre compte très facilement qu'à mesure que le liquide monte la surface du cercle diminue, pour se réduire à une simple ligne quand il est à la hauteur de l'œil. Faire cette démonstration, en prenant un seau, un vase, etc.

G. PAYER.

Institut J. J. Rousseau

Cours de vacances

16-31 juillet 1917

16-31 juillet 1917

PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT. ÉTUDE DE LA LANGUE

❧ COURS THÉORIQUES ET PRATIQUES ❧

Demandez le programme : Taconnerie, 5, GENÈVE

PHOTOGRAPHIE LAUSANNE
14 Rue Haldimand

ASCENSEUR CH^{LES} MESSAZ TÉLÉPHONE
❧ 623

Portraits en tous formats. — Spécialités de poses d'enfants. Groupes de familles et de sociétés. Travaux et agrandissements pour MM. les amateurs. L'atelier est ouvert tous les jours (le dimanche de 10 h. à 4 h.)

Maison de confiance fondée en 1890.

Médaille d'argent Exposition nationale 1914.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine
à ZURICH

Service principal.

Bien que la Société accorde sans surprime aux assurés la garantie des risque de guerre, ceux-ci ne sont pas tenus de faire des contributions supplémentaires. Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation. Police universelle.

La Société accorde pour les années 1916 et 1917 les mêmes dividendes que pour les 4 années précédentes.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schächtelin**, Agent général, Grand-Chêne 11 ou à **M. A. Golaz**, Inspecteur, Belle-vue, Avenue Collonge, **Lausanne**.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

RUE ET PLACE DU PONT

**MAISON MODÈLE
VÊTEMENTS**



sur mesure et confectionnés,
coupe moderne, façon
soignée.

**UNIFORMES OFFICIERS
COSTUMES
sport.**

**MANTEAUX
de Pluie**

**SOUS-VÊTEMENTS
CHEMISERIE**

10

0/0

au comptant
aux instituteurs
de la S.P.V.

Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.

ETRENNES

Les machines à coudre

SINGER

nouveau modèle, constituent un

C A D E A U

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

PARIS 1878-1889-1900	St-LOUIS E.U.A. 1904	MILAN 1906	BRUXELLES 1910
	TURIN 1911	PANAMA 1915	

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue Michel Roset, 2, **GENÈVE**

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue Centrale, 22.

Ch.-d.-Fonds, Place Neuve.

Delémont, r. de la Préfecture, 9.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison Orsat frères.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

TOUT

ce qui a rapport
ou concerne la

MUSIQUE

les


Instruments et leurs Accessoires
en tous genres

HARMONIUMS

et

PIANOS

droits et à
queue

 TRÈS GRAND CHOIX ET
POUR TOUTES LES BOURSES

chez

FOETISCH FRÈRES
S. A.

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel

LIBRAIRIE
THÉÂTRALE

Prix spéciaux pour
Instituteurs, Pensionnats
et Prof. de Musique.

LIBRAIRIE
MUSICALE

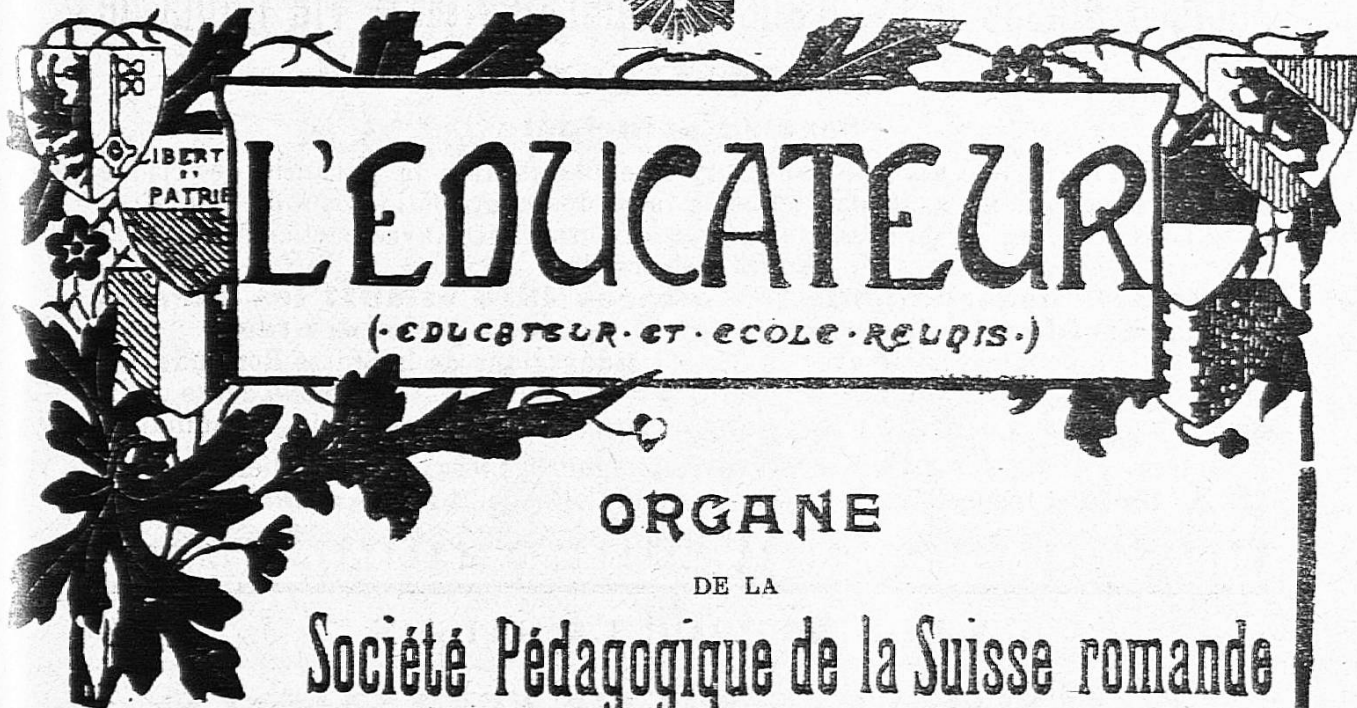
DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LIII^{me} ANNÉE. — N° 19.

LAUSANNE — 12. mai 1917



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR - ET - ECOLE - REUNIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 6 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

Service principal.

Bien que la Société accorde sans surprime aux assurés la garantie des risques de guerre, ceux-ci ne sont pas tenus de faire des contributions supplémentaires. Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Police universelle.

La Société accorde pour les années 1916 et 1917 les mêmes dividendes que pour les 4 années précédentes.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schæchtelin**, Agent général, Grand-Chêne 11 ou à **M. A. Golaz**, Inspecteur, Belle-vue, Avenue Collonge, **Lausanne**.

A LOUER POUR LA SAISON

2 jolis petits chalets

à proximité de Vers l'Eglise (Ormonts-Dessus). Prix modéré. S'adresser à Monsieur **Genillard**, négociant à Vers l'Eglise. P. 22982 L.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

- MM. **Tissot E.**, président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Sacconex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
M^{es} **Dunand, Louisa**, inst., Genève.
Métral, Marie, Genève.
MM. **Claparède, Ed.**, prof. président de la Société pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bougeries
Dubois, A., Genève.

Jura Bernois.

- MM. **Gylam**, inspecteur, Corgémont.
Duvolsin directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Bienne.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Mœckli, instituteur, Neuveville.
Sautelin, instituteur, Reconwiller.

Neuchâtel.

- MM. **Decreuze, J.**, inst., vice-président de la Soc. pédag. neuchâteloise, Boudry.
Rusillon, L., inst., Couvet.

Neuchâtel.

- MM. **Steiner, R.**, inst., Chaux-de-Fonds
Hintenlang, C., inst., Peseux.
Renaud, E., inst., Fontainemelon.
Favre, H., inst., Le Locle.

Vaud.

- MM. **Visinand, E.**, instituteur président de la Soc. pédag. vaudoise, Lausanne.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise
Berthoud, L., inst., Lavey
Mlle **Bornand**, inst., Lausanne.
MM. **Briod**, maître d'allemand, Lausanne.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Giddey, L., inst., Montherod.
Magnenat, J., inst., Renens.
Métraux, inst., Vennes s. Lausanne
Pache, A., inst., Moudon.
Porchet, inspecteur, Lausanne.
Panchaud, A., député, Lonay.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

- MM. **Quartier-la-Tente**, Cons. d'Etat, Neuchâtel.
Latour, L., inspecteur, Corcelles.
Présidents d'honneur.
Hoffmann, F., inst. Président Neuchâtel
Huguenin, V., inst. vice-président, Locle.

- MM. **Brandt, W.**, inst., secrétaire, Neuchâtel.
Briod, Ernest, rédacteur en chef, Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant, Lausanne.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

PLACES PRIMAIRES AU CONCOURS

INSTITUTEUR : Cudrefin : fr. 1800, plus logement, jardin et plantage ; 18 mai.

INSTITUTRICES : Cudrefin : fr. 1200, plus logement, jardin et plantage ; 18 mai. — **Prilly** : fr. 1200, plus trois augmentations triennales de fr. 70 chacune, suivant années de service dans le canton. Indemnité de logement de fr. 250 ; 18 mai.

COLLÈGE-ECOLE SUPÉRIEURE D'AIGLE

Une place d'aide de la maîtresse de travaux à l'aiguille est au concours. Traitement : 500 francs par an pour toutes choses. Obligations : 8 heures hebdomadaires à l'Ecole supérieure. Adresser les offres de service avec un curriculum vitae, au Département de l'Instruction publique, 2^e service, jusqu'au 19 mai, à 6 heures du soir.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après : **Instituteurs** : MM. Blanc, Victor, à Essertines sur Rolle ; Renaud, Isaac, à Prilly ; Martin, Adrien, à Chapelle ; Blanc, Henri, à Lausanne ; Bourgeois, Maurice, à Pailly ; Guidoux, André, à Buchillon. — **Institutrices** : Mlles Savary, Geneviève, à Bugnax sur Rolle ; Apothéoz, Cécile, à Echandens ; Chavan, Hélène, à Vaulion ; Panchaud, Nelly, à Ecublens ; Braissant, Elisa, à Ogens ; Jaccard, Marguerite, à Lausanne ; Corbaz, Yvonne, à Gland. — Mlles Félix, Hélène, maîtresse d'école enfantine, à St-Prex ; Nicole, Frida, maîtresse d'école enfantine et de travaux à l'aiguille, aux Cullayes ; Pièce, Hélène, maîtresse de travaux à l'aiguille, à Bex ; Mme Dufaux-Dubuis, Aline, maîtresse de travaux à l'aiguille, à Clarens.

Institut J. J. Rousseau

Cours de vacances

16-31 juillet 1917

16-31 juillet 1917

PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT. ÉTUDE DE LA LANGUE

COUS THÉORIQUES ET PRATIQUES

Demandez le programme : Taconnerie, 5, GENÈVE

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

Enseignement de l'Histoire.

OUVRAGES DE M. PAUL MAILLEFER

Cours Élémentaire d'Histoire générale

à l'usage de l'enseignement secondaire.

PREMIER VOLUME : *Histoire ancienne et Histoire du moyen âge.* Les peuples de l'Orient ; Histoire grecque ; Histoire romaine ; Histoire du moyen âge. 3^e édition entièrement revue. Illustré de 93 gravures et de 4 cartes en couleurs. In-16, relié toile souple Fr. 3.50

SECOND VOLUME : *Histoire moderne et Histoire contemporaine.* La Réformation ; la monarchie absolue ; la Révolution ; Histoire contemporaine. 3^e édition. Illustré de 69 gravures et de 4 cartes en couleurs. In-16, relié toile souple . . . Fr. 3.50

Dire beaucoup de choses en peu de mots, tel est l'idéal du bon manuel. A ce titre, le *Cours élémentaire d'Histoire générale* de M. le prof. MAILLEFER est parfait en son genre. Il donne l'essentiel, sans développements littéraires ni dissertations philosophiques. La nomenclature des faits, des dates et des noms propres est également simplifiée. Il suffit à l'élève de connaître à fond un petit nombre de dates qui lui servent de jalons directeurs pour le classement des faits les uns par rapport aux autres. L'auteur a développé par contre la partie relative à l'histoire de la civilisation à laquelle on fait avec raison une place toujours plus grande dans l'enseignement.

L'ouvrage contient, en outre, de nombreuses *lectures historiques* qui mettent l'élève à même de compléter intelligemment ses connaissances. Il est orné de nombreuses illustrations et de huit cartes en couleurs.

— **Abrégé d'histoire générale.** Illustré de 100 gravures et de 8 cartes en couleurs. 1 volume In-16, cartonné . . Fr. 2.50

Le *Cours élémentaire d'Histoire générale* étant une étude trop longue pour certains élèves qui doivent parcourir en une année ou deux le cycle entier de l'histoire, l'auteur a jugé utile de résumer *en un volume* les principaux faits des annales de l'humanité. Cet *abrégé* est très vivant malgré sa concision. Il s'adresse à la fois aux écoles secondaires et aux écoles primaires supérieures. Le volume est illustré de cent gravures remarquables et de huit cartes historiques en couleurs.

Ces volumes d'histoire générale sont recommandés par les Départements de l'Instruction publique des cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel et Tessin.